

SNE - SNUITAM



FSU - MEDDE / METL

Audience avec Madame Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (11 octobre 2012)

Première entrevue de la FSU avec la ministre... Entrevue courte (1 petite heure) qui nous a permis d'aborder plus spécifiquement plusieurs sujets, avec la remise en main propre d'un dossier auquel la ministre s'est immédiatement et à plusieurs reprises référé, comportant les points suivants :

- Bilan réalisé par le SNE-FSU sur la RGPP au MEDDE, et notre tract sur le climat en cette rentrée sociale ;
- Les pétitions des chargés de recherche et des contrôleurs des affaires maritimes, une fiche sur les OPA (avenir du statut, reprise des recrutements), une fiche sur les mutations des agents du MAAF sur des postes du MEDDE ;
- Un dossier sur Mayotte incluant une pétition des personnels de la brigade nature et une fiche de demande d'intégration des agents du corps transitoire ;
- L'ensemble des courriers restés sans réponse à ce jour, et dont visiblement elle n'avait pas eu connaissance !
- Des fiches relatives aux missions et politiques du MEDDE vues par les syndicats FSU : biodiversité, eau et milieu aquatique, mer, ATESAT et ingénierie.

Les points abordés plus spécifiquement dans notre discussion sont :

Concernant la présence et la reconnaissance de la FSU au MEDDE :

- L'attitude de son administration vis-à-vis de la FSU au MEDDE : la ministre a pris note du fait que les accords de Bercy sur le renouveau du dialogue social n'étaient pas appliqués en toute sincérité.
- La conférence environnementale : la Ministre note notre demande de participation de la fédération FSU à l'ensemble des groupes de travail issus de cette conférence et nous fait part de son étonnement sur le blocage qu'elle a rencontré de la part des 5 grandes confédérations syndicales.

Concernant les aspects d'organisation / réorganisation du MEDDE :

- La ministre ne répond pas à l'exemple de déstabilisation des DDI que représente le transfert des informaticiens en préfecture (création des SIDSIC) sans concertation et contre l'avis des agents et des syndicats
- Sur l'expérimentation de mutualisation des DDI dans deux régions, la Ministre considère que ce projet est gelé « et pour un moment ». Confrontée à des déclarations contradictoires du cabinet de la Fonction publique, elle s'appuie sur le séminaire gouvernemental du 1^{er} octobre et cite le « bleu » de Matignon qui l'a conclu, et dont elle nous a lu un extrait. Pour elle, il est sans ambiguïté sur le blocage durable de cette expérimentation et, si un changement devait se produire dans l'organisation des services, il devrait résulter d'une nécessité. La FSU a insisté sur le besoin de stabiliser les DDI en l'état.
- ATESAT / ADS : la ministre confirme son accord pour ouvrir en commun avec Cécile Duflot une discussion avec les organisations syndicales sur les missions d'aide aux collectivités.
- Acte III de la décentralisation : « Des questions, je m'en pose aussi » déclare la ministre. Elle n'apporte guère de précisions toutefois, concernant la biodiversité, elle nous a informés qu'une première réunion interministérielle avait déjà eu lieu sur le sujet. Elle préfère que le sujet soit traité dans une loi sur la biodiversité et non dans le cadre de la décentralisation mais la question n'est pas tranchée, précise-t-elle. Elle a pris connaissance avec intérêt de la plaquette exposant la vision du SNE-FSU sur la gouvernance de la biodiversité.
- Agence de la biodiversité : la Ministre nous a indiqué sa volonté d'engager rapidement une concertation, d'aller vite, mais qu'il n'y avait pas de projet caché ! Elle n'envisage pas, par exemple, la disparition de l'ONCFS.
- Sur le CEREMA, le préfigurateur a été reçu par la Ministre voilà quinze jours, défendant l'avenir sous forme d'établissement public ; sa lettre de mission est à la signature de la Ministre et devrait fixer l'échéance du 1^{er} janvier 2014 pour que le CEREMA soit opérationnel. Elle lui a demandé de réunir le comité de suivi.
- Décret ADEME : Pour la Ministre, il s'agit de supprimer une ou deux lignes d'un décret ; c'est en cours !
- Réorganisation des laboratoires d'hydrobiologie des DREAL : la Ministre s'est étonnée de la circulaire en préparation qui réduit le nombre de laboratoires. Elle nous a semblé plutôt réceptive à l'analyse développée par la FSU.

Concernant les missions du ministère :

La FSU a exposé le manque de lisibilité de sa politique et lui a demandé qui avait le pouvoir : elle ou son administration placée par l'ancien gouvernement ? La Ministre nous répond que sa feuille de route est constituée de la conférence environnementale. Pour cela, elle sera amenée à opérer des changements à la tête de son administration.

Nous rappelons les incertitudes existant et pesant lourd dans le moral des agents (dans le secteur Mer, la complexité des répartitions de missions entre DIRM et DDTM, dans le domaine de l'ingénierie public, de l'ATESAT et de l'ADS,...)

Quant aux pertes d'emplois, et aux diminutions de budgets de fonctionnement que nous n'avons pas manqué de dénoncer, la Ministre a fait preuve d'une certaine langue de bois (« nous avons essayé de préserver l'essentiel... il faut être inventif ») ...

Points spécifiques abordés en toute fin d'entrevue :

- La situation particulièrement dégradée à l'ONEMA, dont elle a nous a confirmé avoir connaissance récemment. LE SNE-FSU a exposé sommairement sa vision du dossier et a insisté sur l'impérieuse nécessité qu'elle intervienne au plus vite au regard des souffrances présentes dans l'établissement.
- La situation du Parc National des Cévennes, avec un directeur qui biaise la concertation. Nous avons fait remarquer que ce qui était en jeu, au-delà des dérives constatées (Tutelle DEB, dialogue social dégradé, ...), c'était la structure même de l'établissement (maintien d'un parc national ou dérive vers un pseudo parc régional ?).
- La situation des agents de la Mission Inter Agences : elle découvre le dossier et a été très attentive sur sa déclinaison dans le PLF 2013. A suivre.
- Corps transitoires de Mayotte : elle a pris bonne note de la situation des agents du corps transitoire, que nous lui avons fait découvrir.
- Pour les ex-contrôleurs des Affaires maritimes administratifs, elle a renvoyé la discussion –comme sur l'ensemble des autres points revendicatifs catégoriels, aux différentes réunions qui vont se tenir dans les prochains jours sur l'agenda social : le projet de feuille de route sociale transmis aux syndicats n'est pas figé.

Pour le SNE , 104 rue Romain Rolland 93260 Les LILAS - tel 01 41 63 27 30

Pour le SNUITAM , permanence FSU - DRIEA - 21 rue Miollis 75015 PARIS - tel 01 40 61 82 37